

PDA

Un outil de
prévention ?

Économie

L'impact de la crise
de la Covid-19

Migraine

Un triple rôle
dans le dépistage

TIRÉ À PART DU N° 1323

Le pharmacien, acteur de la prévention

**Professionnels de santé de proximité,
les officinaux doivent voir leur rôle
renforcé dans la prévention.**



organisés par la



en partenariat avec



*Une meilleure santé pour un monde meilleur

D'après le colloque *Le pharmacien d'officine, acteur de la prévention*

LE PHARMACIEN, ACTEUR DE LA PRÉVENTION

Déjà très impliqués dans la vaccination antigrippale, les pharmaciens d'officine pourraient mettre leurs compétences au service de nombreuses autres actions de prévention.



« **L'**épidémie de coronavirus aura été un véritable révélateur de la quasi absence de politique de prévention dans notre pays », lance Philippe Besset en introduction de la deuxième édition des Amphis de l'officine organisés par la FSPF et dont le thème portait cette année sur « Le pharmacien d'officine, acteur de la prévention ». « Les budgets consacrés à la prévention et ceux alloués aux soins sont non comparables et les actions menées dans le domaine de la prévention sont la plupart de temps des actions pro bono, très rarement financées par les pouvoirs publics », poursuit le président de la FSPF. « Les pharmaciens d'officine sont sous-utilisés dans le domaine de la prévention », déplore de son côté

Fabrice Camaioni, président de la commission Métier pharmacien de la FSPF. Pourtant, affirme-t-il, les officinaux présentent des atouts : « Professionnels de santé de proximité, ils sont accessibles facilement, sans rendez-vous, et pendant des plages horaires extrêmement larges. Ils sont présents sur l'ensemble du territoire alors que la sous-densité médicale touche aussi bien les campagnes que les grandes villes. »

La clé de la rémunération

Selon lui, les actes de prévention doivent être formalisés, tracés, et s'effectuer en interprofessionnalité. Mais pour Fabrice Camaioni, le défaut de rémunération reste l'un des freins au développement

des missions de prévention dans les pharmacies.

Félicia Ferrera, vice-présidente de l'URPS Pharmaciens Provence-Alpes-Côte d'Azur, pense elle aussi que les actions de prévention nécessitent d'être davantage valorisées. « La valorisation représente des moyens financiers et techniques, mais aussi des outils pour évaluer et montrer ce que l'on fait », explique-t-elle. Car aujourd'hui, « les actions de prévention pro bono quotidiennes que nous faisons tous » passent souvent inaperçues aux yeux des pouvoirs publics.

Cependant, dans le cadre du champ conventionnel, les pharmaciens mènent déjà certaines missions de prévention rémunérées, telles le dépistage des



De gauche à droite et de haut en bas : Philippe Besset (FSPF), Denis Millet (FSPF), Jean-Marc Aubert (Iqvia) et Joël Lecoœur (CGP).

La PDA, un outil de prévention ?

Pour Caroline Blochet, présidente de la société Medissimo, la préparation des doses à administrer (PDA) est un outil de prévention car elle permet de diminuer le risque iatrogène qui concerne près de 3,9 millions de personnes âgées et qui « tue deux fois plus que les accidents de la route ». Certes, souligne-t-elle, « en l'absence de rémunération, cela reste un service pro bono mais avec une très forte valeur ajoutée pour ceux qui l'effectuent ».

angines bactériennes ou la vaccination contre la grippe. Et avec succès. « Nous sommes très satisfaits de l'implication des pharmaciens dans la vaccination antigrippale et très demandeurs d'une implication plus large », affirme ainsi le Pr Elisabeth Bouvet, présidente de la commission technique des vaccinations de la Haute Autorité de santé (HAS). Et de rappeler que des discussions sont actuellement en cours sur un élargissement du ■■■

L'impact économique de la crise

Les Amphis de l'officine ont été l'occasion d'analyser les conséquences de la Covid-19 sur l'économie des pharmacies. « Sur les six premiers mois de l'année, les pharmacies rurales, de proximité et de bourg ont vu leur chiffre d'affaires (CA) progresser un peu plus vite que la moyenne », remarque Jean-Marc Aubert, président d'Iqvia. À l'inverse, les pharmacies de zones commerciales, qui étaient plutôt dynamiques jusqu'à présent, ont été très fortement touchées par le confinement, avec un CA et une marge qui ont plongé dans le rouge. En fait, « les pharmacies rurales et de bourg ont davantage bénéficié d'un phénomène de surstockage de médicaments par les patients juste avant le début du confinement. Globalement, du 1^{er} au 17 mars, l'évolution du CA des pharmacies dépasse les 20 % », relève de son côté Joël Lecoœur, président du groupement CGP (Conseil gestion pharmacie). Mais la semaine d'après, c'est la dégringolade : -18,16 % pour les pharmacies de centre commercial, -18,72 % pour celles de centre-ville, -12,26 % pour celles de quartier, -5,81 % pour les officines de gros bourg et -2,49 en zone rurale. Au total, le CA a augmenté de 6,98 % en mars. Mais en avril, il recule de 7,23 % puis de 3,65 % en mai. Sur la période allant du 1^{er} mars

au 31 mai, le CA baisse de 1 %. Malgré cela, entre janvier et juin, le CA de l'officine progresse de 1,68 %. « Les pharmacies tiennent le coup », analyse Joël Lecoœur, relevant que, bien qu'en régions les officines ont quasiment retrouvé une activité normale, la situation reste tendue pour les pharmacies parisiennes.

« Nous n'avons pas compté notre temps pendant cette épidémie et nous avons répondu à l'ensemble des sollicitations », souligne Philippe Besset. C'est pourquoi le président de la FSPF ne comprend pas les mesures d'économies qui vont peser sur le réseau dans les prochains mois. En effet, la réduction du montant des honoraires complexes, la baisse de remboursement non compensée de l'homéopathie, la diminution des délais d'écoulement de stock en cas de changement de tarif d'un médicament et les baisses de prix représentent pas moins de 230 millions d'euros de pertes. « Nous ne nous attendions pas à de telles sanctions financières compte tenu de la période que nous traversons, s'indigne Philippe Besset. Il paraît difficile de s'engager dans des missions pro bono quand, en parallèle, on doit faire face à une telle dégradation économique. »



Dépistage de la migraine, un triple rôle

Neurologue au CHU de Nice et spécialiste de la migraine depuis plus de 25 ans, le Dr Michel Lanteri-Minet en est convaincu : le pharmacien a un rôle essentiel à jouer dans l'amélioration de la prise en charge des patients souffrant de migraine. « À peine 20 % des migraineux sont suivis médicalement et ce ne sont pas forcément les plus sévères », explique-t-il. Pour lui, les officinaux peuvent agir à trois niveaux : dans le dépistage, car de nombreux migraineux qui viennent demander un conseil en pharmacie ne savent pas qu'ils souffrent de cette maladie ; dans le bon usage du médicament, en particulier pour les traitements de la crise ; dans la prévention de l'abus médicamenteux. C'est pour toutes ces raisons que le Dr Lanteri-Minet soutient le programme de dépistage de la migraine à l'officine mené par la Société française d'étude de la migraine et des céphalées (SFEMC) et la FSPF en partenariat avec le Laboratoire Upjohn, division de Pfizer.

■■■ champ des vaccins de l'adulte que pourraient administrer les officinaux. La vaccination contre la Covid-19 en fera-t-elle partie ? « C'est à discuter », répond Élisabeth Bouvet qui ne semble pas y être opposée, d'autant que les populations cibles seront proches de celles concernées par la vaccination contre la grippe. Les conditions strictes de conservation et de respect de la chaîne du froid de certains vaccins anti-Covid représentent, à ses yeux, un argument supplémentaire en vue de « positionner les officines pour les délivrer et éventuellement les administrer ».

La vaccination encouragée

Emmanuelle Cohn, adjointe à la sous-direction du pilotage de la performance des acteurs de l'offre de soins au ministère de la Santé, compte également sur l'engagement des pharmaciens pour la prochaine campagne vaccinale. « Nous souhaitons encourager la vaccination de la population pour différencier le diagnostic avec la Covid-19, ainsi que celle des professionnels de santé afin d'éviter une perturbation de l'organisation des soins », explique-t-elle.

Les patients aussi se félicitent de l'investissement des pharmaciens dans la prévention de la grippe. « Nous voyons d'un très bon œil la vaccination en officine, surtout si cela permet d'augmenter la couverture vaccinale », indique Claude Chauveil, vice-président de la Fédération française des diabétiques (FFD), association qui mène régulièrement des opérations de dépistage en pharmacie. « Avec les semaines de prévention organisées

chaque année, les pharmaciens ont d'abord proposé de façon ponctuelle un dépistage du diabète à leurs patients », souligne Fabrice Camaioni. Aujourd'hui, ce dépistage se fait toute l'année. Le pharmacien acteur de la prévention a fait son chemin dans la population. » Au-delà du diabète, les officinaux peuvent également jouer un rôle dans la détection des patients migraineux qui s'ignorent, comme le souligne le Dr Michel Lanteri-Minet, neurologue au CHU de Nice (voir encadré ci-dessus).

De nouvelles pistes

Quoi qu'il en soit, la FSPF veut aller plus loin. Dans le cadre du « Ségur de la santé », elle a ainsi fait trois propositions pour renforcer le rôle du pharmacien dans la prévention. Elle souhaite que la vaccination contre la grippe soit étendue à toute la population ; que les officinaux puissent pratiquer les rappels de vaccins de l'adulte ; que la réalisation de tests rapides d'orientation diagnostique (Trod) soit élargie à d'autres pathologies et que l'Assurance maladie prenne en charge des produits dispensés sur conseil pharmaceutique dans le champ de la prévention. Philippe Besset défend également l'idée d'un entretien de prévention à différents âges de la vie (25 ans, 45 ans, 65 ans) sur le modèle des rappels de vaccins. Mais, « tout cela ne pourra se faire sans moyens financiers », prévient le président de la FSPF. Pour lui, soit on revalorise l'acte de dispensation du pharmacien, soit on rémunère de façon spécifique les actes de prévention.

Car aujourd'hui, « la part de la prévention est insignifiante dans les comptes d'exploitation, malgré la vaccination », remarque Joël Lecoeur, président du groupement CGP (Conseil gestion pharmacie). « En moyenne, la vaccination représente 700 euros de marge par an », rapporte Denis Millet, président de la commission Études et Stratégie économiques de la FSPF. Mais tous les pharmaciens n'ont pas vacciné et un vaccinateur moyen gagne environ 1 400 euros de marge par an.

« Il ne faut pas se dire que ces nouvelles missions vont nous rapporter immédiatement beaucoup de marge », souligne Denis Millet, tout en prônant une nouvelle organisation des officines permettant de s'engager dans ces missions qui s'inscrivent dans l'amélioration de la santé publique. ■

Pour voir ou revoir l'intégralité des Amphis de l'officine 2020, flashez ce QR Code.

